

ABONNEMENTS

Canada (UN AN).... \$2.00

Etats-Unis (UN AN)... \$2.25

Priz spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :

Canada (UN AN).... \$1.00

Etats-Unis (UN AN)... \$1.25

Etranger (Union postale.

UN AN..... f. 13.50

J. N. Gastonguay 1 July 1914
17 Avenue des Erables

LA VÉRITÉ



HEBDOMADAIRE

Fondée par O.-F. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
près Québec.

TELEPHONE : 1750

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

SOMMAIRE

Discours de N. S. Père le Pape Pie X au consistoire secret du 25 mai — Les Odd Fellows—Ce fameux document.

"Que votre règne arrive!" — Est-ce du fanatisme? — L'abbé Lemire, maire d'Hazebrouck — A propos d'un banquet catholique—Attention aux Eclairseuses.

Us nous donnent raison.....CANADIEN Un brevet supérieur.....C.-J. MAGNAN Les "Boy Scouts" pourchassés (en France — La chute de Napoléon (1814.)

Un Crédit agricole.....J. P. LEFRANC La célébration du 3e centenaire de l'établissement de la Foi au Canada — Les Juifs escaladent.

Congrès décennal de l'A. C. J. C. — Les lâcheurs irlandais— "Faire aimer plus le Canada"—Les libéraux d'Ontario contre l'alcool—La Giordano Bruno— Les "Boy Scouts" dénoncés en Autriche.

DISCOURS

De N. S. Père le Pape Pie X

Au Consistoire secret du 25 mai

Depuis le dernier Consistoire où Nous vous adressâmes la parole, peu de temps s'est écoulé, mais dans cet intervalle ils ne sont pas peu nombreux les membres de votre Ordre il luitre qui les uns après les autres, ont disparu, et que Nos yeux cherchent en vain à leur place habituelle.

"Si d'ailleurs Nous regrettons la perte d'hommes qui Nous étaient chers avec raison, Nous paraissions songer à Nous-même plus qu'à eux. Ils sont partis là où une longue vie saintement et utilement dépensée au service de l'Eglise leur a déjà assuré le bonheur éternel, comme Nous en avons confiance.

Pour Nous qui Nous trouvons privé de leur pieux concours et de leur intelligent dévouement, Nous continuons à être ballotté sur les flots de cette vie. Aussi n'est-ce pas seulement afin de pourvoir au veuvage des Eglises, mais encore pour remplir les vides de votre collègue que Nous vous avons convoqués, vénérables Frères. Puisque en effet, vous vous efforcez avec tant de zèle de Nous rendre plus légères en les partageant, les sollicitudes de la charge apostolique, il est souverainement juste de vous adjoindre des collègues et des collaborateurs qui prendront leur part équitable du fardeau.

Cela est d'autant plus nécessaire que si nous considérons le cours des événements, l'Eglise continue à connaître des temps très troublés. La contagion des doctrines faussées se glisse partout pour corrompre la foi du peuple chrétien et ses mœurs. Nous sommes contraint à subir presque chaque jour les assauts des hommes qui répu-

dient le règne social de Dieu ou qui expulsent de la vie publique la religion.

Des consolations opportunes toutefois, par la miséricorde de Dieu, ne Nous ont pas fait défaut, telles que Nous apportèrent l'an dernier les fêtes centennaires qui commémoraient, avec l'Édit de Constantin, la paix et la liberté rendues à l'Eglise après tant de travaux et de peines. Nous ne pouvions en effet, manquer d'être réconforté par les éclatantes manifestations de piété qui se sont succédé sans discontinuer durant ces mois là. Le monde catholique a confirmé de la sorte, généreusement, sa propre foi et en même temps il a paru prendre dans ses mains la croix du Christ et à la présenter au genre humain tourmenté comme l'unique source de la paix.

Aujourd'hui plus que jamais, cette paix est désirée. Nous voyons de toutes parts les classes diverses de la société se lever les unes contre les autres, les nations aussi contre les nations. Les conflits d'intérêts toujours plus après font éclater souvent entre eux, et d'une façon soudaine des luttes affreuses. Ils répondent à coup sûr au besoin général et sont dignes de haute considération les hommes qui se dévouant au bien des peuples et de la société humaine tout entière, s'appliquent ensemble à chercher les moyens d'empêcher les calamités des émeutes et les massacres des guerres et à assurer dans l'intérieur des nations et dans les rapports extérieurs des peuples, le bien perpétuel de la paix bien-faisante.

Dessin excellent, en vérité, mais qui restera stérile si on ne s'applique en même temps à enraciner profondément dans les cœurs les prescriptions de la justice et de la charité chrétienne. La tranquillité ou le trouble de la société civile ou de l'Etat ne dépend pas tant de ceux qui gouvernent que de la multitude, mais quand les esprits ont été privés de la lumière de la révélation divine et qu'ils perdent l'habitude d'être contenus par la discipline de la loi chrétienne, quoi d'étonnant si les multitudes enflammées par des désirs aveugles courent à leur ruine commune, là où les poussent les habiles meneurs qui songent à leurs seuls intérêts personnels?

L'Eglise, constituée par son divin Fondateur, gardienne de la justice et de la charité et maîtresse de la vérité, est capable à elle seule d'assurer le salut commun. N'est-il pas conforme à la sagesse sociale, non seulement de la laisser librement remplir sa fonction, mais encore de l'aider de toutes façons.

On tient une conduite bien différente, car la plupart du temps on se comporte à l'égard de l'Eglise comme si elle n'était pas la mère de la civilisation, comme si elle était, au contraire,

l'ennemie du genre humain.

Mais nous ne devons pas nous en étonner; Nous savons par l'exemple du Christ que l'Eglise, née pour faire du bien est destinée aussi à recevoir des injures en retour de ses bienfaits.

Nous n'ignorons pas que le secours divin ne lui fera jamais défaut, même dans l'adversité. Nous en avons pour garant le Christ et pour témoin l'histoire. Il y a justement cent ans, Rome, triomphante, recevait, parmi la joie du monde entier, son Pontife délivré de ses humiliations et de sa longue captivité. On put admirer alors, comme ornée de l'aurole du martyr, la constance de ce saint vieillard qui, seul, contre l'obstination d'un despote si puissant, avait résisté victorieusement.

Ce fut un bien grand miracle que l'évidente continuité, en ce temps-là, du secours perpétuel que le Christ Notre-Seigneur a promis à son Epouse. Pie VII ne serait pas sorti de pareilles angoisses si Dieu, conservateur de l'Eglise, ne l'avait pas sauvé contre l'attente universelle.

Au consistoire public, N. S. P. le Pape a prononcé un autre discours d'une importance plus grande encore. Nous le publierons dès que le texte nous sera parvenu.

Ce fameux document

La presse maçonnique a souvent prétendu effrontément que Pie IX avait appartenu à la franc-maçonnerie.

La savante *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* nous apporte ce document faux exploité par les Loges :

Comme on le sait, écrit notre confrère, au dire de la Secte, Pie IX fut Franc-Maçon, et la Franc-Maçonnerie dut le rayer de ses cadres. Voici le document qui en fournit la preuve. Nous le reproduisons avec les *curs* dont il est orné. Nous attirons l'attention sur la date et l'origine de cette pièce curieuse :

"A la réunion semestrielle de la Grande Loge de l'Orient de Palerme, Sicile, tenue le 27 mars 1873, le Pape Pie IX fut exclu de l'Ordre. La résolution à cet effet, fut publiée dans le *Journal Maçonnique* (Masonic Journal) à Cologne (sic) en Allemagne, et fut précédée des minutes de la Loge, dans laquelle il fut admis. On y lit :

"Un homme nommé Masthai (sic) Ferretti, qui fut initié à la Franc-Maçonnerie, et jura solennellement son amour et sa fidélité à ladite, a, maintenant qu'il a été couronné comme Pape et Roi, maudit tous ses anciens Frères, et excommunié tous les membres appartenant à l'Ordre. Lui, Masthai Ferretti, est, par la

présente, expulsé de la Grande Loge de l'Orient de Palerme, sur le motif "de parjure."

L'accusation fut d'abord portée contre lui dans sa Loge à Palerme, en 1865; il en fut informé, et une copie lui fut envoyée, lui demandant de se rendre à sa Loge pour donner des explications. Il ne daigna pas répondre, et pour plusieurs raisons, l'affaire ne fut pas poussée plus loin, jusqu'au jour où il ordonna à l'évêque du Brésil de procéder contre les Francs-Maçons, et condamna leur Institution. L'affaire fut alors remise sur le tapis, et, après examen régulier, la sentence d'expulsion fut rendue et publiée, ladite sentence étant signée de Victor Emmanuel, Roi d'Italie, ex-Grand-Maître de l'Orient d'Italie."

Cette pièce provient de Cologne, tout comme la fameuse charte de 1535; elle a beaucoup voyagé: le 15 octobre 1874, elle est parvenue aux mains du directeur de la *Bloemfontein Gazette* (Afrique australe), qui l'a publiée. De là, après de nouvelles pérégrinations, elle est arrivée dans les bureaux d'un magazine maçonnique des Etats-Unis, auquel nous l'empruntons à titre documentaire et pour mieux montrer l'ineptie des FF. qui acceptent et répandent de plus ou moins mauvaise foi—plutôt plus que moins—cette légende idiote.

Les Odd Fellows

Nous faisons nôtre la protestation suivante de l'*Action Sociale* :

"Il existe en Amérique une certaine Société que Rome a jugé à propos de condamner.

Pour une raison que nous ignorons, cette Société a décidé, cette année, de tenir une convention à Québec. Libre à ses membres de se promener, chez nous, et de venir contempler nos incomparables paysages. Mais était-il convenable de mettre à leur disposition les salles de notre Hôtel de Ville à cette occasion?

Que messieurs les francs-maçons, avoués ou dissimulés, se payent dans nos grands hôtels ou chez leurs frères en loges, c'est leur affaire. Mais les catholiques de Québec les verront avec répugnance trôner à notre hôtel municipal."

Psychothérapie chrétienne

Guérison des passions et de tout état psychique anormal, par l'éducation de la volonté et le contrôle de la pensée.

Adressez 25 cents pour recevoir l'exposé de la méthode, à Dompaul, 3217, 8th. Ave. W; Spokane, Wash. ington State (Etats-Unis.)

"Que votre règne arrive!"

Les amis du Drapeau liront avec joie le bel article suivant de l'Action Sociale :

Nous ne saurions manquer au devoir religieux et national d'encourager de notre plus chaleureuse approbation et de nos meilleurs vœux de succès le projet si bien inspiré que nous signalions, l'autre jour, d'après un renseignement fourni par la Vérité.

Il consiste, rappelons-le, à faire confectionner un modèle spécial et très riche du drapeau adopté comme emblème national par la piété et le patriotisme de la grande masse des Canadiens français, depuis une dizaine d'années—le drapeau bleu fleurdelysé, écartelé de la croix blanche et portant les Armes du Sacré-Cœur, dans une couronne de feuilles d'érable—pour le confier à nos pèlerins de Lourdes, au prochain Congrès Eucharistique international.

Ce sera comme l'âme de la Patrie que nos mandataires autorisés emporteront ainsi avec eux, pour aller la retremper et la faire bénir, avec une affection toute particulière, par la Vierge glorieuse des Grottes de Massabielle ; par "le Christ qui aime les Francs", au sein de Son triomphe eucharistique, et jusqu'à Rome, par le Pontife bien-aimé qui eut déjà l'occasion de témoigner aux couleurs nationales du Canada français la plus paternelle comme la plus affectueuse affection.

Ideé généreuse et féconde que celle là, et nous ne sommes nullement surpris d'apprendre qu'elle a ravi d'emblée l'adhésion cordiale du vénéré Directeur spirituel du Pèlerinage à Lourdes, "l'évêque du règne social de Jésus-Christ" ; qu'elle trouve un écho vibrant et profond dans le cœur de tous les amis du Divin Roi, au point qu'à peine lancée, la souscription volontaire pour le drapeau obtient déjà le plus complet succès.

C'est une pensée pieuse et bien juste, en même temps ; génératrice, inévitablement, des plus abondantes et précieuses bénédictions du Sacré-Cœur de Jésus sur notre race et sur notre patrie. C'est un acte de foi public et solennel qu'en leur nom, à toutes deux, notre drapeau canadien-français, si éloquent en sa noble beauté, s'en va réciter, devant le Dieu Eucharistique et la Madone de Lourdes, puis aux pieds du Saint Père.

Il ira là-bas — pour la plus grande édification de ceux de tous les peuples qui le verront incliner humblement, dans la souplesse de ses plis, la race française d'Amérique toute entière, devant la majesté de Jésus Roi du monde, de son Auguste Mère et de Son Vicaire vénéré—redire avec quelle sincérité la France du Nouveau Monde, sous l'impulsion bienfaisante de ses chefs les plus honorés, se consacre, avec de plus en plus de conviction et de dévotion, chaque année, à la glorification sociale du Fils de Dieu, à qui Son Père céleste a donné "les nations en héritage."

Or, cet acte de foi formulé et publié par tout un peuple fidèle, Notre Seigneur Jésus Christ ne saurait en être

que bien hautement consolé, et Il ne peut manquer de le bénir avec une tendre dilection. C'est qu'il revêt, en effet, dans la formule même que symbolise le drapeau au moyen duquel on va l'accomplir, le caractère d'une première réponse nationale au désir que manifestait le Sacré-Cœur, dès avant 1689, à Sa servante, la Bienheureuse Marguerite-Marie.

Nul n'a oublié les prescriptions, si nettes et si précises, qui furent dictées par Notre Seigneur en personne à la vénérable Voyante, au cours des apparitions de Paray-le-Monial. Après avoir exposé Sa désolation au sujet de l'ingratitude des hommes à l'égard de "ce Cœur qui les a tant aimés" ; des hommes qui pour toute récompense, Le négligent, Le méprisent, Le trahissent, le Divin Maître daignait affirmer à la Bienheureuse, toute ravie, qu'Il règnerait quand même, sur les sociétés comme sur les individus, et qu'Il saurait bien les ramener à Lui, par la force de Son Amour.

Et Il ajoutait, réservant à la France un rôle de prédilection, dans ce mouvement de retour aux traditions évangéliques : *Fais savoir au fils aîné de mon Sacré-Cœur (le roi de France) ... que Mon Cœur adorable veut régner dans son palais, être peint sur ses étendards et gravé dans ses armes, pour les rendre victorieuses de ses ennemis, en abattant à ses pieds ces têtes orgueilleuses et superbes, pour le rendre triomphant de tous les ennemis de la Sainte Eglise.*

Ce que la vieille France, momentanément égarée par les tentations de l'orgueil humain, n'a pas su trouver encore l'occasion d'accomplir, en tant que nation, pour déférer aux ordres du Roi des rois, c'est le lointain rejeton de ses âges de foi qui, le premier, va se donner l'honneur de lui en montrer l'exemple. N'est-ce pas là, vraiment, pour nous, un titre suréminent de gloire et un gage indiscutable de bénédiction ?

Et aux yeux du bien-aimé Pie X également, ce Pape au cœur brûlant d'une ardente flamme apostolique, qui a pris pour devise de son admirable pontificat ce mot d'ordre : *Tout restaurer dans le Christ!* le geste de la nation canadienne-française arborant fièrement sur son drapeau le Cœur Sacré du Roi d'Amour, ne sera-t-il pas une source de joie et de réconfort, une provocation toute filiale à de paternelles complaisances ?

On n'en saurait douter. Aussi, convient-il de se réjouir hautement de cette initiative si heureuse, et d'y souhaiter, en toute sincérité d'âme, la pleine réussite dont elle est digne.

Revue Catholique des Institutions et du Droit. Sommaire de Mai 1914 : XXXVIIIe Congrès des Jurisconsultes Catholiques ; Henry Taudière, Merveilleux du Vignaux, E. Lucien Brun ; Les Cérémonies extérieures du culte devant la loi, Paul Bergasse ; La Collectivité catholique et la jurisprudence, A. Poidebard ; Le scandale des liquidations Félix Lacomte ; Les Aliénés criminels sous l'ancien régime, Léon Priour ; Le Drapeau catholique dans les Euvres sociales, Maurice de Gatellier ; Les événements du mois, Henry Moinecourt ; Chronique judiciaire des intérêts catholiques, Régis Peillon ; Revue du Journal Officiel, Paul Moutrochet.

Est-ce du fanatisme ?

On écrit de Montréal à l'Action Sociale :

"Le malaise causé chez nos militaires catholiques, à la suite de la réponse négative du commandant lieutenant-col Ostell, du 65e, à l'invitation des Sulpiciens d'envoyer une garde d'honneur, suivant une vieille coutume, pour escorter le S Sacrement, le jour de la Fête-Dieu, s'accroît et l'on parle maintenant de démission en guise de protestation.

L'abstention est motivée par le règlement de la milice No 156, publié il y a deux mois et dans lequel il est dit que nul corps de milice, volontaires ou cadets portant les armes du gouvernement, n'a le droit de prendre part à un défilé religieux avec des armes. Seules les armes qui se mettent à la ceinture sont tolérées et elles doivent être laissées dans leur gaine.

L'an dernier, nous dit un officier influent, ici, le même règlement fut appliqué et les officiers prirent la place des soldats autour du dais et portèrent le sabre ou l'épée au clair et présentèrent les armes au Saint Sacrement au moment propice.

L'on croit que le colonel Sam Hughes veut maintenant que les officiers comme les soldats s'abstiennent à l'avenir et que s'ils assistent à la procession de la Fête-Dieu, ils ne puissent présenter les armes comme cela s'est toujours fait, au Saint Sacrement.

On croit, sans pouvoir l'affirmer, que des ordres spéciaux ont été donnés à cet effet et l'on s'insurge contre cette mesure vexatoire. Les cadets de l'Institution catholique du Mont St-Louis, l'un des meilleurs corps de milice du pays, qui est armé par le gouvernement, se trouve dans une position particulièrement embarrassante.

Comme solution, on dit que les Frères de cette Maison formeront un corps de cadets indépendants, armé à leurs frais, et que les fusils de l'Etat seront remis à l'Etat.

On trouve cette dernière mesure dirigée contre les officiers d'autant plus extraordinaire que l'on rappelle que lors de la visite du 65e à St-Irénée, à la maison de sir Rodolphe Forget, à une grand-messe chantée le dimanche, tous portèrent l'arme blanche et présentèrent les armes à l'Élévation, sous les yeux même de Sam Hughes qui était présent.

Une réunion des officiers du 65e et des autres régiments, notamment le 85e où l'on compte de nombreux catholiques, sera probablement tenue ces jours-ci afin de prendre une décision définitive au sujet d'une protestation à envoyer au ministre de la milice.

Une interpellation sera probablement faite à la Chambre par un député de l'opposition, entre temps. La démission en bloc est d'autant plus à craindre qu'il y a un précédent assez récent où la question en litige était beaucoup moins importante. A Sherbrooke, à la suite d'un différend au sujet tout simplement d'une caserne, les officiers du régiment canadien-français de l'endroit démissionnèrent en bloc et obtinrent satisfaction peu de temps après.

De son côté le Devoir se demande quelle est l'objection :

"La coutume pratiquée par le 65ième d'accompagner chaque année à la Fête-Dieu le Saint-Sacrement disparaîtra donc ?

Les chefs du régiment, par la voix du lieutenant-colonel J.-T. Ostell, ont dû décliner l'invitation traditionnelle qui leur a été faite de prendre part à cette fête, cette année, pour se soumettre, "bien à regret", comme le disait la lettre parvenue hier avant-midi à Notre-Dame, à l'ordre 156 de la milice, émis le 14 avril dernier, "défendant le port des armes dans les églises et les assemblées religieuses, soit par la milice, les cadets ou les membres de sociétés de tir." L'ordre donne pour raison que cela "est contraire au règlement et doit être discontinué."

Et pourtant cette coutume est vieille d'un siècle. Elle existait lorsque l'ancien Hôtel-Dieu, qui occupait l'emplacement où se trouve actuellement la maison Cassidy, sur la rue Saint-Sulpice, servait de manège à nos soldats. En 1837, lors de l'avènement de la reine Victoria, elle prit une grande importance ; l'ordre venait aux régiments canadiens d'accompagner le Saint-Sacrement, de la Cour d'Angleterre elle-même.

Mgr Roy, vicaire général du diocèse de Montréal, faisant allusion à cet ordre a dit que, selon lui, les catholiques de la ville allaient hautement protester contre son exécution ; ils vont le considérer comme une insulte.

"Si le régiment comptait plusieurs protestants, poursuit Monseigneur, la chose serait différente ; mais il est entièrement composé de catholiques."

Quelle objection peut-on présenter aujourd'hui pour ordonner la disparition d'une si belle coutume ? L'ordre 156 de la milice nous semble absurde au suprême degré, malgré toutes les raisons qu'on peut apporter pour le motiver. L'histoire est là pour prouver que nous avons raison.

L'abbé Lemire, maire d'Hazebrouck

Le triste abbé Lemire est devenu complètement le jouet et la créature des sectaires qui viennent de le faire élire maire d'Hazebrouck.

M. Lemire qui en vertu d'un décret de Rome a reçu ordre de son Ordinaire de se retirer de la vie publique a été depuis réélu député et élu maire.

La discipline et l'obéissance ne sont pas les qualités qui brillent le plus chez l'abbé Lemire.

La révolte s'accroît donc de plus en plus.

Sous la direction des sectaires des Loges et de tous les pires ennemis de l'Eglise M. Lemire court à l'abîme où avant lui d'autres orgueilleux sont misérablement tombés.

Nous prions tous ceux qui jugent notre œuvre bonne, utile et digne d'encouragement de nous faire parvenir les noms des personnes de leur connaissance qu'ils croient susceptibles de s'abonner à la "Vérité".

A propos d'un Banquet catholique

Les Cloches de Saint Boniface, l'organe de Mgr Langevin, commentent deux incidents relatifs au *All Western Catholic Banquet*.

Notre confrère fait d'abord judicieusement remarquer que dans un banquet catholique, même quand les représentants officiels de la Couronne y sont invités, il est de pratique et dans l'Empire britannique et dans plusieurs autres pays protestants que la santé du Pape ait la préséance sur celle du Roi. On reconnaît ainsi la supériorité du spirituel sur le temporel.

Les Cloches citent plusieurs cas et précédents en Angleterre, en Hollande, en Allemagne.

A Londres le Lord maire a déjà donné des banquets publics et officiels où l'on a vu feu le cardinal Vaughan occuper la place d'honneur, ayant ainsi la préséance sur le roi Edouard VII alors Prince de Galles et représentant la Reine Victoria.

Le deuxième commentaire des Cloches a trait aux justes critiques faites par les journaux de langue française qui ont trouvé étrange que dans un banquet dit de tous les catholiques de l'Ouest il n'y eut au programme que des discours anglais.

" Nous avons bien senti, écrit notre confrère, que le programme ne justifiait pas le titre. Le catholicisme de l'Ouest ne saurait se résumer en un titre anglais recouvrant tout un programme anglais. Aussi eussions-nous trouvé plus juste l'appellation *All Western Catholic English-speaking Banquet*. Ce titre eût évité des critiques que nous n'avions pas voulu formuler nous-mêmes, mais qui n'ont pas manqué d'être faites dans des journaux français d'autres provinces. Dans l'état d'acuité où en sont les luttes concernant les langues au Canada, il faut rendre justice à chacune, si l'on veut avoir la paix. C'est le cas de rappeler et d'appliquer la grande loi énoncée par le Psalmiste : *Justitia et pax osculatae sunt*. La question est posée de telle façon, particulièrement entre les deux langues officielles, que seule la plus stricte justice peut procurer la paix religieuse et ramener l'harmonie entre les races canadienne-française et irlandaise. Les Canadiens français, qui sont quatre fois plus nombreux que les Irlandais, qui sont au Canada depuis trois siècles, qui en ont toujours été et qui en demeurent la grande force catholique, ne sauraient céder les droits les plus légitimes qu'on leur dispute partout en dehors de la province de Québec. Et nos amis de Winnipeg ne doivent pas s'étonner qu'on leur ait rappelé cette vérité. Ils n'avaient certainement pas mandat pour accaparer ainsi au profit d'une seule langue la belle et grande idée qu'ils ont eue de réunir en des agapes fraternelles les catholiques de l'Ouest, encore que nos frères de l'Alberta se sont plaints de n'y avoir pas été conviés."

Ils nous donnent raison

Les sectaires et fanatiques qui nichent en haut de l'échelle de notre milice viennent de nous donner raison de craindre le *scoutisme*.

En tentant de neutraliser la milice par des règlements qui empêchent les régiments d'hommes et les corps de cadets de prendre part aux processions de la Fête-Dieu, les orangistes et les franc-maçons nous font voir qu'il y aurait réellement du danger pour les enfants catholiques de faire partie de la protestante organisation des *Boy Scouts*.

On promet bien certaine liberté religieuse aux catholiques. Mais qui nous assure qu'une fois nos enfants enrôlés, un règlement inspiré par le fanatisme des Loges ne viendrait pas neutraliser l'organisation.

Le geste sectaire des chefs de la milice devrait ouvrir les yeux des parents catholiques qui ont semblé disposés à laisser enrégimenter leurs enfants dans les rangs des *Boy Scouts*.

De nos jours d'effervescence sectaire et de haine jaune contre l'Eglise les catholiques, surtout leurs enfants, ne sont en sûreté que dans les associations confessionnelles franchement catholiques.

C'est d'ailleurs les directions formelles du Pape.

CANADIEN.

L'Eteigneur au Pouvoir

Réné Viviani vient de succéder à Doumergue comme président du Conseil, en France.

Le bon président Poincaré, le fameux président national, s'est empressé d'appeler au pouvoir ce politicien portant nom étranger et à l'âme grossièrement sectaire.

Inutile d'ajouter que Viviani a accepté.

Son cabinet est déjà formé. On y voit de tout, des juifs, des franc-maçons, des libres penseurs, des radicaux socialistes, mais pas de chrétiens.

Pauvre France c'est la persécution religieuse qui l'attend avec des hommes comme ceux dont les noms suivent :

Aux affaires Etrangères et Premier ministre : Réné Viviani.

Ministre de la Justice : Bienvenu Martin.

Ministre des Finances, Joseph J. B. E. Noulens.

Ministre de l'Intérieur, Louis J. Malvy.

Ministre de la Guerre, Adolphe Messimy.

Ministre de la Marine, Armand E. Gauthier.

Ministre des Travaux Publics, Fernand David.

Ministre des Colonies, Millies La croix.

Ministre du Commerce, Gaston Thomson.

Ministre de l'Agriculture, Maurice Raynaud.

Ministre du Travail, M. Godard

Ministre de l'Instruction publique, René Renoult.

Sous-secrétaire des Affaires Etrangères,

res, Abel Ferry.

Sous-secrétaire de l'Intérieur, M. Jaquier.

Sous-secrétaire des Beaux-Arts, M. Ponsot.

Sous-secrétaire de la Guerre, M. Manoury.

UN BREVET SUPERIEUR

Une idée féconde

Dans la livraison de juin de l'*Enseignement Primaire*, M. C.-J. Magnan, Inspecteur général, approuve hautement l'idée d'un "Brevet supérieur" auquel les porteurs du brevet académique pourraient aspirer, après leur entrée dans l'enseignement. Ce Brevet supérieur créerait certainement de l'émulation et favoriserait les études personnelles dans les milieux scolaires.

Voici ce que dit M. Magnan à ce sujet :

Devant le deuxième congrès des Principaux des écoles normales catholiques de la province de Québec (3 mars 1914) M. l'abbé Sabourin, Principal de l'École normale de Valleyfield, a fait une suggestion des plus importantes. Il s'agit de la création d'un Brevet supérieur qui s'appellerait *Certificat d'aptitude pédagogique* ou *Licence*, peu importe, brevet auquel les porteurs (hommes et femmes) du brevet académique pourraient aspirer, après examen sérieux devant un jury spécial. Cet examen roulerait sur un programme défini et plus vaste que celui des Ecoles normales et du Bureau Central, quant à la pédagogie théorique et pratique, à la psychologie pédagogique et à l'histoire de la pédagogie.

Dans notre rapport sur les écoles primaires et les écoles normales de la France, de la Suisse et de la Belgique (1), nous avons suggéré la création d'un "Certificat d'aptitude au professorat des écoles normales" et demandé aussi de soumettre "les aspirants à l'inspection à un examen d'aptitude pédagogique spécial."

Le projet soumis par le distingué principal de Valleyfield rencontre ab solument les desiderata du rapport que nous avons l'honneur de soumettre au Surintendant de l'Instruction publique, de retour d'une mission d'études en Europe. Ce projet s'impose encore plus aujourd'hui qu'en 1909. Notre enseignement primaire est entré dans une ère de progrès, c'est évident, mais il importe que ce progrès se continue, qu'il s'accroisse. Et pour qu'il en soit ainsi, il faut de toute nécessité créer une élite parmi les primaires.

Le professorat dans nos écoles normales et l'inspection constituent déjà une carrière importante. Ceux qui y aspirent devraient être invités à poursuivre leurs études pédagogiques après l'obtention du brevet académique.

La sanction de ces études complémentaires serait le *Certificat d'aptitude pédagogique* que décernerait la Commission dont M. l'abbé Sabourin demande la formation. La création du *Certificat d'aptitude pédagogique* est

(1) Rapport sur les Ecoles primaires et les Ecoles normales en France, en Suisse et en Belgique, 1909, page 330.

mu'rait aussi l'ardeur des jeunes filles déjà en possession du brevet académique.

L'idée émise par M. l'abbé Sabourin, idée actuellement soumise à l'attention du Comité catholique, nous paraît féconde en excellents résultats.

Les luttes que notre petit peuple français et catholique aura à soutenir de plus en plus en ce pays, réclament une élite dans toutes les classes de la société, et particulièrement dans celle des éducateurs. Cette élite, nous la créons en provoquant un effort vers le mieux, en encourageant les étudiants, en distinguant ceux qui étudient, qui travaillent de la trop nombreuse armée des "queiconques."

C.-J. MAGNAN.

Attention aux Eclaireuses

Après les garçons, les filles.

En effet on annonce de France l'organisation de corps d'*Eclaireuses* pour faire pendant aux *Eclaireurs* ou *Boy Scouts*.

Le code des *Eclaireuses* est à peu près semblable à celui des garçons. Il semble qu'on a simplement biffé l'article qui veut qu'un parfait *Boy Scout* sache siffler.

Comme aux *Eclaireurs* on enseigne aux jeunes filles la marche, la gymnastique, le *camping*, le service en campagne, la planimétrie, l'altimétrie, la cosmographie, l'hygiène et la morale.

C'est justement l'enseignement de la morale qui rend ces associations suspectes aux catholiques.

Il n'appartient pas en effet à la première organisation venue d'enseigner la morale aux enfants catholiques.

En garde, donc, contre les *Eclaireuses* !

Elles ne tarderont pas sans nul doute à faire leur apparition chez nous.

Les "Boy Scouts" pourchassés en France

A Bayonne, comme à Québec, on fait un essai pour créer un corps de *Boy Scouts*.

A cette occasion le *Bulletin religieux*, au nom de l'autorité religieuse, s'empresse d'écrire :

" Au moment où le *Bulletin religieux* va paraître, nous apprenons la fondation d'une section de boy-scouts à Bayonne.

Le temps nous manque pour parler de cette œuvre nouvelle. Ce sera pour le prochain numéro.

En attendant, nous demandons aux familles chrétiennes de ne pas permettre à leurs enfants de s'inscrire parmi les boy-scouts, et nous prions MM. les ecclésiastiques, curés, vicaires, qui s'occupent d'œuvres, de veiller avec soin afin que les jeunes gens inscrits à leur patronage ne s'engagent pas dans les rangs des boy-scouts.

A bientôt plus de détails sur les boy-scouts, que les évêques de France ont condamnés là où ils ont essayé de s'organiser."

La Chute de Napoléon

(1814)

A l'occasion du centenaire (1814) de la chute de Napoléon, la *Semaine religieuse* de Lille publie cette page d'histoire d'un grand intérêt :

Peu après Pie VII, Napoléon quittait lui-même le château de Fontainebleau : Pie VII allait reprendre possession de ses Etats, Napoléon prenait la route de l'exil. Quel contraste entre ces deux voyages ! Nous avons dit les ovations qui accueillirent le Pape d'un bout de la France à l'autre ; Napoléon ne recueillit que des injures et des outrages.

Il était accompagné par les commissaires des grandes puissances, qui occupaient une vaste berline. L'Empereur était seul dans sa voiture avec Bertrand.

"Le trajet, dit M. J. Manteau, s'effectua sans grave incident jusqu'à Moulins. Là, de nombreux cris s'élevèrent de la foule : "Vive le Roi !"

"Afin d'éviter toute manifestation à Lyon, on traversa cette ville pendant la nuit. A Valence, et surtout à Orange, les démonstrations royalistes s'accroissaient. A Avignon, le peuple criait qu'on lui livrât "le Corse", pour qu'il le mit en pièces et le précipitât dans le Rhône.

"A Orgon, les choses se gâtèrent tout à fait; des individus, armés d'une potence, se présentèrent en demandant "le tyran", et voulurent ouvrir de force la portière de la voiture impériale. M. de Schouvaloff, le commissaire russe, réussit à calmer un peu cette exaltation, mais il était à craindre qu'on ne laissât pas repartir le cortège. Sous un arbre de la Grand-Place d'Orléans se balançait un mannequin barbouillé de sang et portant au cou une pancarte sur laquelle était inscrit ce nom : BUONAPARTE. On réussit néanmoins à démarrer, grâce à l'énergie des commissaires étrangers, mais les villages qu'on allait traverser étaient si ardemment antibonapartistes, que Napoléon troqua son uniforme contre une houppelande de postillon et partit à cheval, après avoir attaché à son chapeau la cocarde blanche, jouant le rôle de son propre courrier et précédant le cortège.

"A l'arrivée des voitures, Napoléon résolut de changer encore une fois de costume. Il emprunta au commissaire russe son manteau, à l'Autrichien, sa tunique, au Prussien sa coiffure. Il se sentait ainsi plus protégé contre la fureur des populations.

Pour violentes qu'elles fussent, ces manifestations s'expliquaient. M. Thiers — qui, certes, n'est pas suspect — a écrit dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire* : "Jamais on n'a eu passé, dans aucun temps, dans aucun pays l'explosion de colère qui signala la déchéance constatée de Napoléon, et il faut reconnaître que les partisans de l'ancienne royauté n'étaient pas les seuls à vociférer les plus violentes injures. Les pères et mères de famille réduits jusqu'ici à maudire en secret ces guerres qui dévoraient leurs enfants, libres désormais de faire éclater leurs senti-

ments, n'appelaient Napoléon que des noms les plus atroces. On n'avait pas plus maudit Néron dans l'antiquité, Robespierre dans les temps modernes.

"Le supplice infligé à Napoléon à la fin de son voyage à travers le Midi fut d'ailleurs court. Le lendemain de cette dernière scène, il trouvait, au golfe Saint Raphaël, la frégate anglaise (*l'Undaunted*), qui devait le transporter à l'île d'Elbe, et quand il monta à bord, il put respirer pour la première fois depuis dix jours."

Voici un récit plus détaillé, fait par un journal contemporain, de l'accueil que Napoléon reçut à Orgon :

"Il s'est passé aujourd'hui, dans notre petite ville, une scène singulière. Sur les huit heures du matin, on a vu arriver trois voitures qui paraissaient s'arrêter à l'auberge pour le déjeuner. A l'instant le bruit se répand que c'est le fameux empereur. La foule se précipite autour des voitures. Quelqu'un reconnaît et signale Bonaparte. Tous crient aussitôt : *Mort au tyran ! Vive le Roi !* M. le cardinal Gabrielli, exilé dans notre ville par Bonaparte, paraît à sa fenêtre, excité par le bruit qu'il entendait. A sa vue, la foule crie : *Vive le Cardinal ! Vive le Roi ! A bas le tyran !* On apporte des portraits de Bonaparte, et on les brûle devant lui ; on lui en montre un autre dont le sein percé de coups de fusil est tout dégoûtant de sang. On monte sur sa voiture et l'on crie encore : *Mort au tyran !* Des femmes armées de pierres arrivent et le chargent d'imprécations : *Bête féroce*, lui disent-elles, *qu'as-tu fait de nos enfants ?* D'autres individus demandent qu'il crie : *Vive le Roi !* et aussitôt le tremblant Napoléon crie : *Vive le Roi !* Les généraux étrangers qui l'accompagnaient avaient eu le soin de descendre de leur voiture et de se tenir aux portières de celle de Bonaparte pour le mettre à couvert de plus graves insultes.

"Que cette scène fait naître de réflexions ! Quel contraste entre le passage du ci-devant empereur et celui du Pape ou du cardinal Gabrielli ! A Saint-Hippolyte, à Gage, le peuple en foule, les confréries avec leurs bannières, le clergé avec la croix, trois à quatre mille femmes vêtues de blanc, accouraient à leur rencontre, chantant des hymnes de paix, de gloire, d'actions de grâces, et demandant pieusement leur bénédiction. L'opresseur au contraire, est humilié, couvert d'imprécations. Le crime et la vertu sont ainsi mis chacun à leur place. Il est remarquable que les frères mêmes de l'usurpateur l'abandonnent dans la disgrâce. Il les traitait avec dureté. Aucun n'a voulu le suivre. Tous redoutent ses violences (1)

A l'île d'Elbe. — Ce ne fut que le 4 mai, dit M. Norwood Young dans son livre *Napoléon en exil ; l'île d'Elbe*, que Napoléon débarqua à Porte-Ferrajo du vaisseau anglais, *l'Undaunted*, qui l'avait amené. Sa prise de possession de son petit empire fut plutôt gracieuse. Il fut reçu par les autorités civiles et militaires ; le maire Traditi, s'a-

(1) *L'ami de la Religion et du Roi*, année 1814, tome I, p. 111.

vança et, s'inclinant très bas, lui offrit les clés de la ville sur un plat d'argent. A l'hôtel de ville, un canapé juxtaposé sur une estrade couverte d'étoffe rouge avec une garniture en papier doré, forma le trône sur lequel le conquérant de l'Europe reçut les habitants dans son nouveau royaume, tandis que trois violons et deux violoncelles faisaient entendre une joyeuse musique "Napoléon en ce moment dut se souvenir des splendides réceptions des Tuileries.

M. Young nous montre dans ce livre l'empereur parcourant au galop son domaine qui n'avait guère plus de 26 kilomètres dans sa plus grande longueur, sur 16 de large. Il forma des plans pour exploiter les mines, pour construire des maisons et garnir les bois de gibier. Nous voyons Napoléon tricher lorsqu'il joue aux cartes avec sa mère et sa sœur, se fâcher si l'on discute, fourrer dans sa poche tout l'argent qui est sur la table et se retirer dans sa chambre ; nous le voyons jouer avec un seul doigt les premières mesures de la symphonie d'Haydn connue sous le nom de *la Surprise*, pour donner le signal de la retraite ; nous le voyons caresser la cicatrice qu'une balle tirée sur le champ de bataille de Lutzen a laissé sur la peau de son cheval azeau "Roitelet", et donner un morceau de sucre à la bête en lui disant : "Nous l'avons échappé belle, toi et moi, ce jour-là". Il parlait de faire de l'île d'Elbe le centre du monde des sciences et des arts, et faisait tout ce qui était en son pouvoir pour se "détourner". Puis, un beau jour, il se souvint qu'il avait dit à Fontainebleau : "Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas", et pour faire voir qu'il était vivant, il revint en France, pour appeler sur notre pays une nouvelle invasion.

A Sainte-Hélène. — De nouveau vaincu par la seconde coalition, Napoléon fut relégué à Sainte-Hélène.

Le climat, l'amertume de sa captivité et surtout l'inaction forcée, insupportable à un homme qui n'avait pas trouvé l'Europe assez grande pour lui avaient développé chez Napoléon les germes d'une maladie de foie et d'estomac qu'il portait depuis longtemps et qu'il croyait héréditaire dans sa famille ; dès la fin du mois de mars 1821, le mal avait un caractère aigu qui présageait une fin prochaine.

Napoléon vit venir la mort avec une fermeté digne du guerrier qui l'avait tant semée autour de lui et qui l'avait lui-même si souvent bravée.

Son puissant esprit, mûri par le malheur, s'était appliqué dans les dernières années à l'étude des vérités de la religion ; chacun sait sa célèbre conversation avec Bertrand et Montholon où, la main posée sur l'Evangile qui était sur sa table, "ce livre par excellence, que je ne me laisse pas de lire, et tous les jours avec le même plaisir", il leur exposa avec un lumineux bon sens toutes les raisons qui "lui prouvaient absolument la divinité de Jésus-Christ" et termina en disant : "Je me connais en hommes, celui-là était Dieu !"

Il avait depuis longtemps fait venir un chapelain, l'abbé Vignale, et

converti sa grande salle à manger en une chapelle où il voulait qu'on lui célébrât la messe tous les dimanches, ne souffrant jamais autour de lui le moindre mot inconvenant sur ce sujet.

La solidité des convictions qu'il s'était faites ne se démentit pas aux approches de la mort ; comme il recommandait que ses funérailles fussent célébrées suivant les rites du culte catholique, il vit son médecin sourire ; "Jeune homme, lui-dit-il sévèrement vous avez peut-être trop d'esprit pour croire en Dieu, je n'en suis pas là ; n'est pas athée qui veut."

Il reçut, en effet, dès le 21 avril le secours de la religion, et le 3 mai, le viatique lui fut administré ; l'agonie était commencée ; elle se termina le 5 mai.

On le revêtit de l'uniforme des chasseurs de la garde, et du petit chapeau qu'il avait rendu si célèbre, puis laissant son visage à découvert, Marchand étendit sur son corps le manteau qu'il avait porté à Marengo.

Celui qui avait tant agité le monde était entré dans l'éternité.

"Le testament de Napoléon, observe Châteaubriand, commence par cet article : "Je meurs dans la Religion catholique, apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je suis né il y a plus de cinquante ans." Au troisième paragraphe du testament de Louis XVI on lit je meurs dans l'union de notre sainte Mère l'Eglise catholique, apostolique et romaine." — La Révolution nous a donné bien des enseignements ; mais en est-il un seul comparable à celui-ci ? Napoléon et Louis XVI faisant la même profession de foi ! Voulez-vous savoir le prix de la croix ? Cherchez dans le monde entier ce qui convient mieux à la vertu malheureuse ou à l'homme de génie mourant."

Les Juifs escaladent

Les Israélites jubilent. Un des leurs, l'échevin Blumenthal, a été élu maire adjoint.

On le voit, les Juifs s'affirment.

M. Blumenthal aspire à devenir commissaire d'école. Il veut représenter les Juifs à la Commission scolaire protestante.

Les Anglo-protestants peuvent en prendre leur parti, leurs amis et alliés juifs auront avant dix ans la gouvernance des écoles protestantes de Montréal. C'est dire que bientôt ces écoles ne seront plus chrétiennes, mais juives.

Les Juifs sont à l'escalade.

Un nouveau Journal juif

Le Canada nous fait part qu'un nouveau journal hebdomadaire juif vient de faire son apparition à Montréal. Il a pour titre le *Canadian Jewish Chronicle*.

Il sera consacré à la défense des intérêts juifs en Canada.

L'organe libéral ne manque pas de souhaiter succès et longue vie à son confrère juif.

La célébration du 3^e Centenaire

De l'Établissement de la Foi au Canada

Québec célébrera dignement l'an prochain (1915) le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada, alors que les Récollets célébrèrent la première messe à Québec.

Un comité de citoyens notables s'est constitué pour voir à l'organisation de ces fêtes.

M. le juge Routhier en est le président ; M. l'abbé L. H. Paquet, l'honorable P. B. de la Bruère et M. le notaire Tessier, vice-présidents ; secrétaires, MM. C. J. Magnan, H. Magnan et Arthur Duval, N. P. ; M. J. T. Lachance, trésorier.

Le R. Père Odoric, franciscain, est invité par M. le président à donner aux membres une idée de ce que pourraient être les fêtes projetées et il le fait avec plaisir.

Ces fêtes pourraient durer trois jours. Le matin du premier jour, 23 juin 1913, il y aurait consécration de la chapelle des franciscains, l'après-midi, salut solennel, et, le soir, conférence illustrée sur S. François d'Assise dont les Récollets aussi bien que les Franciscains et les Capucins sont les fils.

Le 24 juin, se ferait la célébration de la fête nationale sous les auspices de la Société St Jean-Baptiste de Québec ; il y aurait, le matin, procession, grand'messe à la Basilique avec sermon de circonstance ; l'après-midi, amusements et, le soir, séance littéraire et musicale en l'honneur de nos premiers missionnaires.

Le 25 juin, qui se trouve être le troisième centenaire de la célébration de la première messe à Québec par les Récollets, pourrait être célébrée une messe solennelle à l'église de Notre-Dame des Victoires.

Le R. P. Odoric a proposé aussi qu'il fût érigé à Québec, à l'occasion de ces fêtes, un monument qui rappellerait le souvenir de l'établissement de la foi au Canada, monument qui pourrait être érigé, par exemple, sur la Place d'Armes, site de l'ancien couvent des Récollets.

Nous n'avons pas besoin de dire que ces excellentes suggestions du Rév. Père Odoric ont rencontré les vœux de tous et Sir Adolphe Routhier proposa ensuite qu'un comité fût formé pour étudier spécialement le projet d'érection du monument dont venait de parler le Rév. Père Odoric, et, sur proposition de Mgr Gagnon, on a nommé membres de ce comité, l'hon. T. Chapais, M. H. J. B. Chouinard, M. l'abbé Antonio Huot, M. Ernest Gagnon, M. le docteur E. Saint-Hilaire, M. H. Magnan, M. l'abbé Adolphe Garneau et le R. Père Odoric.

Ce comité commencera dès maintenant le travail qu'il a été chargé d'exécuter.

Le R. P. Arnaud, O. M. I., l'apôtre des Montagnais, est mort à Roberval à l'âge de 88 ans. Depuis près d'un demi siècle il a évangélisé les sauvages au nord du Lac St-Jean.

UN CREDIT AGRICOLE

Notre jeune pays souffre de la centralisation du capital et il en souffre énormément. C'est là l'une des grandes raisons de son développement anormal. Les campagnes se vident et les villes regorgent de monde. Pourquoi ? C'est parce que les capitaux centralisés sont engagés dans le commerce et l'industrie.

Et l'industrie agricole, la seule absolument nécessaire à un pays s'étiolé faute d'un capital capable de l'activer, de la pousser dans la voie du progrès. Ce capital, c'est la coopération, c'est la Caisse Populaire qui le donne. Cela est si vrai que M. Eugène Rostand, président de la banque d'Epargne de Marseille, dans une lettre à son ami M. Léon Say, écrivait :

" Pour la Coopération de Crédit, à quoi pouvons-nous attribuer la tenue des associations italiennes de crédit populaire pendant la tourmente qui a emporté tant d'institutions de Crédit ordinaire ? A la supériorité de ces principes : extrême fractionnement des opérations et préférence donnée aux plus modestes, éloignement des spéculations, modération des gains, désintéressement de la gestion. Partout où ces principes ont été observés, ils ont assuré la gestion. Là où il y a eu des chutes, c'est qu'on les avait enfreints.

Et à quoi est due la tenace ardeur qui a empêché qu'on ne s'effrayât et qu'on ne s'abandonnât ? A l'énergique ressort du sentiment local, fruit de la décentralisation économique ; spectacle dont notre patriotisme doit faire son profit pour cette France livrée à une centralisation excessive des épargnes et des activités. "

Quand, il y a environ dix ans, M. Rostand se plaignait de la centralisation du capital français, ce pays possédait déjà 2000 sociétés de Crédit coopératif agricole de divers types qui prêtaient à leurs sociétaires la bagatelle de 44 millions de francs par année.

Dans un pays progressif comme le nôtre ? ... après dix ans d'un travail ardu qu'avons-nous en fait de Crédit coopératif ?

Un peu plus de cent Caisses populaires fondées presque toutes grâce au zèle de M. le commandeur A. Desjardins et de quelques curés dévoués. Et, il faut voir quelle guerre nos centralisateurs à outrance leur font !

Quand enfin se lèvera-t-il une classe de dirigeants intelligents qui donneront à notre agriculture, à nos travailleurs, un bon crédit agricole dans toutes nos paroisses !

Ce n'est pas des suçons de l'épargne rurale qu'il nous faut. Qu'on nous donne un crédit agricole décentralisé, nos paroisses, notre pays tout entier le réclame.

J. P. LEFRANC

Nous prions tous ceux qui jugent notre œuvre bonne, utile et digne d'encouragement de nous faire parvenir les noms des personnes de leur connaissance qu'ils croient susceptibles de s'abonner à la " Vérité. "

Le peuple américain n'est pas chrétien

Le R. P. Thomas J. McClusk-y, S. J., président de l'Université Fordham, aux Etats-Unis, parlant à un dîner donné par l'Association des anciens élèves de Fordham a fait connaître des vérités alarmantes.

Il a d'abord affirmé que les Etats-Unis ne sont pas une nation chrétienne et à l'appui il a cité les statistiques du recensement.

Nous sommes censés être une nation chrétienne, dit-il, mais notre dernier recensement montre que sur 100,000,000 d'habitants il y en a 65,000,000 qui ne professent aucune religion. Cela nous amène fatalement à la triste conclusion que notre pays n'est pas chrétien. Comment peut-on, en justice, appeler chrétien une population dont les deux tiers ne professent absolument aucune religion ?

Voilà un fait bien triste et qui crève les yeux : il ne s'agit pas de les fermer. Une population numériquement double de celle des Etats-Unis à l'issue de la guerre civile, vit sans aucune religion.

Cette situation déjà effrayante en elle-même devient encore plus menaçante du fait que beaucoup de personnages intelligents et instruits sont occupés à la désastreuse besogne de faire disparaître toute croyance aux enseignements chrétiens.

Ici, le Père McClusk-y mentionne en passant une lettre-circulaire qu'il vient de recevoir et où l'on voit que 90 professeurs d'universités et de collèges dirigent les clubs socialistes formés chez les étudiants.

A ce propos, le président de Fordham ajoute : " A ceux qui ont été élevés dans des doctrines fondées sur le roc de la tradition et non sur le sable instable des opinions, un tel état de choses paraîtra invraisemblable. "

C'est en effet presque incroyable que les grandes universités américaines soient devenues des centres où l'on enseigne des théories fausses qui tendent à renverser l'Etat, à détruire la famille, et à asservir l'individu, mais qui ne pourront jamais réaliser les utopies qu'elles rêvent d'accomplir.

Pour Jeanne d'Arc

Le 6 juin, nous apprennent les journaux, la S. Congrégation des Rites a tenu séance préparatoire pour l'examen des miracles proposés en vue de la canonisation de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, la Libératrice de la France, et appelée, semble-t-il bien, à devenir, en nos jours troublés, celle du genre humain tout entier, contre le joug avilissant de l'incrédulité et du paganisme. Le monde catholique en général prie Dieu qu'il Lui plaise de ne pas retarder la glorification de l'héroïque Pucelle attendue de tous comme une aube de salut.

L'honorable E. J. Flynn, ancien premier ministre de notre province, a été nommé juge de la Cour supérieure pour le district de Kamouraska.

Un cadeau à S. E. le cardinal Bégin

Un comité a été formé à Québec dans le but de prélever des souscriptions pour offrir un cadeau à S. E. le cardinal Bégin.

Les officiers ont été choisis comme suit :

Président : L'hon. E. J. Flynn.
Vice-président : M. Cyrille Duquet.
Secrétaire : M. C. E. Labrecque, notaire.

Ass.-Secrétaire : M. Oscar Hamel.
Trésorier : M. Cyrille Tessier.
Ass.-trésorier : M. P. B. Dumoulin.

M. Ribot forme enfin un Cabinet

Nous nous empressons de rectifier la nouvelle que nous publions dans une autre colonne au sujet du cabinet Viviani. A la dernière minute celui-ci ne put réussir à mettre ses collègues d'accord et quelques minutes après sa formation le cabinet Viviani subissait une crise fatale.

C'est le sénateur Ribot que M. Poincaré chargea de tenter de former un nouveau cabinet.

D'après les dernières nouvelles il aurait réussi. Les principaux personnages du ministère Ribot sont MM. Léon Bourgeois, Théophile Delcassé, Jean Dupuis et M. Noulens.

On annonce déjà que la faction Caillaux a pris des moyens pour faire tomber au moment propice ce nouveau ministère.

Inutile d'ajouter que la secte maçonnique est bien représentée dans le cabinet Ribot.

La Fleur du Carmel

Le 9 juin à Rome, le S. Congrégation des Rites a étudié l'opportunité de l'introduction de la cause de canonisation de l'admirable fleur du Carmel de Lisieux, France, Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face. Des vœux nombreux et ardents s'élèveront au ciel pour l'issue favorable de ces procédures.

Avis important

Tous ceux qui nous font remise par chèques pour abonnement ou pour achat de livres sont priés de les faire payables au pair, ou d'ajouter quinze sous.

Frédéric Ozanam

Vie populaire de Frédéric Ozanam par Claude Peyroux que nous recommandons à tous les amis de cet apôtre de la Société Saint-Vincent de Paul. 10 sous l'unité, franco.

\$1.00 la douzaine. \$7.00 le cent.

Le sénateur Thomas Coffey est décédé à l'âge de 72 ans. Il était le propriétaire du *Catholic Record*.

Congrès Décennal de l'A. C. J. C.

Programme Officiel

DIMANCHE, 28 JUIN.

A 8 heures. *Messe de communion*, dite par le R. P. Edgar Colclough, S. J., aumônier-général de l'A. C. J. C., en la chapelle Notre-Dame de Lourdes. Chant du *Credo* par les congressistes.

A 10 h 15 *Messe pontificale*, à la cathédrale, célébrée par S. G. Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal. Sermon de M. l'abbé Philippe Perrier.

A 1 heure. *Dîner offert aux anciens*, sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal.

Discours : Hommage de la Jeunesse Catholique à Sa Sainteté Pie X, à l'épiscopat et au clergé canadiens : M. le docteur G.-H. Baril, président de l'A. C. J. C. Allocution : S. G. Mgr Paul Bruchési.

Souvenir reconnaissant à nos aînés : Dr Baril.

Discours de M. l'abbé L.-A. Gréux de Valleyfield.

Réponse : par un ancien président de l'A. C. J. C.

Tous les aumôniers généraux et les anciens présidents seront invités à adresser la parole.

L'A. C. J. C. et le devoir social, Mgr Paul-Eugène Roy, évêque-auxiliaire de Québec.

Allocution : M. Gustave Monette, avocat, secrétaire de l'A. C. J. C.

A 8 heures. *Séance solennelle d'ouverture*, à l'Université Laval (salle des promotions.)

Programme : Musique et chant. Bienvenue aux congressistes : M. Anatole Vanier, avocat, président de l'Union régionale de Montréal. Souvenirs de 1904 : M. Joseph Versailles, financier, premier président de l'A. C. J. C. Nécessité d'étudier pour se préparer au devoir social : M. l'abbé Henri Gauthier, P. S. S. Musique et chant. Communications du secrétaire. L'Église et la question sociale : M. G.-H. Baril, M. D., président de l'A. C. J. C. Discours de S. G. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

LUNDI 29 JUIN.

A 7 h. 30 *Messe de requiem* pour les membres décédés, célébrée par le R. Père Colclough, S. J., aumônier-général de l'A. C. J. C.

A 9 h 30. *Première séance d'études* à l'Université Laval, dans la salle de la bibliothèque, sous le distingué patronage de Mgr Dauth, vice-recteur de l'Université Laval, et la présidence active de M. Arthur Saint-Pierre, publiciste, vice-président de l'A. C. J. C.

Rapport sur le devoir social, à la campagne : M. Alphonse Désilets, président du cercle Saint-Isidore d'Oké, secrétaire de l'Association des Jeunes Cultivateurs.

Discussion générale. Commentaires : Rév. Frère Liguori, de l'Institut agricole d'Oké : M. J.-C. Chapais, colonier agricole de Québec.

A 2 h. 30. *Deuxième séance d'études* à l'Université Laval, dans la salle de

la bibliothèque, sous le distingué patronage de Mgr Emile Roy, V. G., et la présidence active de M. Camille Tessier, avocat, vice-président de l'A. C. J. C.

Rapport sur le devoir social et les professions libérales : M. Oscar Hamel, notaire, président de l'Union régionale de Québec.

Discussion générale. Commentaires : M. l'abbé Emile Chartier, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe ; M. le docteur Joseph Gauvreau, secrétaire de Collège des Médecins.

A 8 heures. *Troisième séance d'études* à l'Université Laval, dans la salle de la bibliothèque, sous le distingué patronage de S. G. Mgr G. Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal, et sous la présidence active de M. le docteur G. H. Baril, président de l'A. C. J. C.

Rapport sur le devoir social dans les milieux industriels et commerciaux : M. Arthur Saint-Pierre, publiciste, vice-président de l'A. C. J. C., secrétaire de l'École Sociale Populaire.

Discussion générale. Commentaires : M. l'abbé E.-M.-E. Gouin, P. S. S., membre du Comité des œuvres diocésaines et président de l'École Sociale Populaire.

MARDI, 30 JUIN

A 8 h. 30. *Première Séance du Conseil fédéral.*

Discours du président : M. Georges-Hermyle Baril.

Rapport du secrétaire : M. Gustave Monette.

Rapport du Trésorier : M. Emile Girard.

Rapport des vérificateurs des comptes. Nomination de la commission d'élection. Discussion des motions.

Rapport sur les cercles ruraux : M. Léo Pelland, vice-président de l'Union régionale québécoise.

Commentaires sur le rapport, M. Maurice Gélinas, président de l'Union régionale trifluvienne et M. A. de la Rochelle, du Comité central. Discussion générale.

A 2 h. 30. *Seconde séance du Conseil fédéral.* Rapport de la commission d'élection. Elections générales. Rapport sur la propagande : M. Camille Tessier, vice-président de l'A. C. J. C.

Commentaires sur le rapport : M. Arthur Patry, vice-président de l'Union régionale d'Ottawa ; M. P.-H. Dubuc, notaire, président du cercle Larocque de Sherbrooke.

Discussion générale. Adoption des vœux du congrès. Allocution du Rév. Père Colclough, S. J., aumônier-général de l'A. C. J. C.

A 8 heures. *Séance solennelle de clôture*, à l'Université Laval, dans la salle des promotions, sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal et la présidence active de M. le docteur G.-H. Baril, président de l'A. C. J. C.

Programme : Musique et chant. L'A. C. J. C., œuvre essentiellement sociale : M. Guy Vanier, avocat, secrétaire-correspondant du Comité central.

L'A. C. J. C. prépare des apôtres sociaux : R. P. S. Bailavance, S. J., premier aumônier-général de l'A. C. J. C. (1904).

Musique et chant. Les conclusions du congrès, R. P. Edgar Colclough,

S. J., aumônier-général de l'A. C. J. C. Le devoir social et la vie nationale : M. Adjudant Rivard, avocat, président de la Société du parler français de Québec, secrétaire de l'Action Sociale Catholique de Québec et du Comité permanent du Congrès de la Langue française.

Discours de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

MERCREDI, 1er JUILLET

Fête champêtre.

Le public est invité à toutes les séances du congrès. Seuls les membres de l'A. C. J. C. prennent part à la réunion du Conseil fédéral.

Les lâcheurs irlandais

Le *Droit* d'Ottawa continue sa vigoureuse et vaillante campagne contre le groupe de lâcheurs irlandais qui refusent de faire cause commune avec les catholiques de langue française en faveur des écoles.

Nous tenons à citer les passages suivants d'un article de notre confrère :

" Apportez-nous la preuve écrite que les autorités religieuses de la Province d'Ontario ont jamais accepté en 1863 la suppression des écoles bilingues qui existaient alors.

" Ils en sont incapables. Nos vénérés pasteurs en 1863 ont accepté la loi des écoles séparées parce que cette loi consacrait les écoles telles qu'elles étaient, toutes catholiques au point de vue de la foi, bilingues et anglaises au point de vue de la langue. Voilà notre sauvegarde, voilà le roc inébranlable sur lequel s'appuient nos réclamations et nos droits.

" Qu'ils fassent donc enfin surgir à la lumière le fameux mémoire de 1909, qu'ils invoquent sans cesse. Ils n'en feront rien. Aussi longtemps qu'ils ne fourniront pas au public la preuve de leurs avancées, nous demeurerons en droit de les considérer comme des manipulateurs éhontés de la vérité ; ils sont si coutumiers du fait.

" Non, pour nous la doctrine catholique que nous appelons souvent en témoignage n'est pas un cache-misère, c'est un vêtement d'honneur et de gloire que nous sommes fiers de porter.

" Enfin pour terminer notre série de remarques, nous demanderons à nos amis de l'injonction pourquoi ils renient des hommes de foi et d'honneur comme les Cahon, les Armstrong et les Freeland, parce qu'une partie de leurs supporters se trouvent dans les rangs des Canadiens français, tandis qu'ils n'ont jamais songé à renier sir Charles Fitzpatrick, l'honorable Charles Murphy, l'honorable Charles Devlin, M. E. B. Devlin et bien d'autres que les électeurs canadiens-français ont portés au faite des honneurs ? Quand songeront-ils à nous aider en retour des faveurs que nous leur avons versées à pleines mains ? Non, nous n'en demandons pas tant que cela. Quand donc cesseront-ils simplement de faire la sale besogne des pires ennemis de leur foi et de la nôtre ? "

Les Instruments de la Passion

OU ILS SONT

La plupart des vendredis de Carême sont consacrés à honorer les souvenirs du crucifiement de Notre-Seigneur et les instruments de ses souffrances. Voici à ce propos quelques renseignements sur les églises où se trouvent les principales reliques de la Passion.

1o. *Le bois de la croix* : les plus grandes portions se trouvent dans la basilique dite *Sainte-Croix-en-Jérusalem*, à Rome, et dans la métropole de Paris ;

2o. *L'inscription de la croix* : la tablette sur laquelle se trouve l'inscription : I. N. R. I (*Jesus Nazareus, Rex Judæorum*, Jésus de Nazareth, Roi des Juifs), écrite en hébreu, en grec et en latin, est conservée dans la basilique de Sainte-Croix-en-Jérusalem, à Rome.

3o. *La couronne d'épines* : elle est à la métropole de Paris, mais elle est dépourvue des épines, qui ont été concédées à un grand nombre d'églises ;

4o. *Les clous* : le premier fut jeté par sainte Hélène dans la mer Adriatique, afin d'en calmer les tempêtes ; le deuxième se trouve dans la célèbre couronne de fer des rois lombards ; le troisième est à la métropole de Paris. A Monza, près Milan, on possède un clou dont le Pape Benoît XIV aurait établi l'authenticité. Ceci confirmerait l'opinion d'après laquelle les saints clous auraient été au nombre de quatre ;

5o. *L'éponge* : elle est à Rome, dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran ;

6o. *La lance* : la pointe est à Paris et le reste à Rome ;

7o. *La robe sans couture* : elle fut donnée à l'église de Trèves par sainte Hélène ;

8o. *La tunique* : elle fut donnée par Charlemagne au monastère d'Argenteuil près Paris, où sa sœur était religieuse ;

9o. *Les diverses pièces du Suaire* : le plus célèbre Suaire est à Turin. L'Église de Cadouin (diocèse de Périgueux) possède le Suaire de la tête ;

10o. Rome possède le linge avec lequel sainte Véronique essuya le visage de Notre-Seigneur ;

11o. La partie supérieure de la colonne de la Flagellation est à Rome, dans l'église de Sainte-Praxède. L'autre partie est à Jérusalem, dans l'église du Saint-Sépulcre.

Le Semeur. Sommaire de Juin-Juillet : A la veille du Congrès, Georges H. Baril ; Un cardinal canadien, La Rédaction ; Une enquête sur notre jeunesse, Ulric Gauvin ; Les maximes dont nous souffrons, Joseph Harvey ; Avis de motion, Le Comité ; Observations aux congressistes, Le Comité Central ; Programme officiel du congrès de Montréal, Le Comité Central ; Important pour le congrès, La Rédaction ; Méditation d'un surveillant, Pierre Pacary ; Fête patronale de l'Association ; Notes et commentaires.

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

“Faire aimer plus le Canada”

Sous ce titre l'Action Sociale a publié une étude pour présenter au public canadien le nouvel ouvrage de M. Gustave Zidler, *Le Cantique du Doux Parler*.

Faire aimer plus le Canada.

Ce vers, écrit notre confrère, le dernier d'un recueil aussi captivant qu'attrayant qui vient de paraître résume les aspirations d'un poète de France, ami des Canadiens, M. Gustave Zidler.

Inutile de présenter, ici, au public l'auteur aimé des Deux Frances, le “bardi patriotique dont les chants émouvants ont fait vibrer les milliers d'auditeurs du mémorable Congrès de la Langue Française en 1912” (l'hon. Thomas Chapais); le Canada français le connaît.

Le beau livre qu'il nous dédie est plus et mieux qu'un simple recueil de vers: il constitue un acte.

“Le Cantique du Doux Parler”, c'est le Souvenir de la Vieille France à l'Amérique Française qui n'a rien publié. C'est, pouvons nous dire, en empruntant un vers des “sonnets dédicatoires” de l'œuvre nouvelle,

“Un cantique d'amour, de gloire et [d'espérance.”

Dans ces pages attachantes l'auteur déroule d'abord avec ferveur les louanges du Verbe de nos ancêtres. En une trentaine de sonnets des mieux frappés il chante les “Prouesses du Vieux Parler.” Puis il entonne “l'hymne d'amour et de gloire d'un passé qui ne veut pas mourir”, d'un passé qui survit dans tous les mots de nos lèvres.

Dans une langue harmonieuse autant que forte il évoque les jours d'autrefois du Canada français. Nos héros aimés, nos apôtres, nos découvreurs, nos laboureurs, nos mères vertueuses, nos grands hommes revivent sous sa plume. Avec eux ce sont les triomphes du Verbe de France en Amérique qu'il célèbre. Et parce que la France véritable est encore le Soldat de Dieu, parce que les mots de France sont, pour ainsi dire, comme “le sourire de Dieu”, il sait, après tant d'autres, faire monter vers le ciel bleu,

“La prière du Christ en syllabes de [France.”

Livre d'amour pour la Vieille France glorieuse et douce, livre d'amour pour la France-Nouvelle qui se souvient, qui lutte et qui grandit, livre de gloire qui proclame les victoires du Verbe de France, ce livre, davantage encore, “comme une cloche, au loin lance son espérance”, car ces pages sont surtout des “semeuses d'espérances.”

Comme l'écrivait naguère Henri de Bornier,

“Tout homme a deux pays, le sien et [puis la France.”

Cette parole est profondément vraie pour nous, Canadiens français. Mais à lire les pages attachantes de M. Zidler on a vite fait de constater qu'un bon Français peut aussi avoir

deux pays: le sien et puis le Canada.

Poète de France, M. Zidler l'est. Il est de plus un poète canadien. Et comme le dit l'honorable Thomas Chapais dans la préface éloquent qu'il a consacrée à ce beau et bon livre, “il s'est penché sur nos annales, “il a compulsé nos chroniques; il les “a comprises; il en a absorbé la “substance et l'esprit.”

Dans toutes ces pages “une fleur exquise a souri, la fleur française.” C'est dire que la forme n'y est pas inférieure au fond, que l'expression est à la hauteur de l'idée, que le vers, au rythme varié, sait traduire dans une langue toute d'harmonie les moindres nuances des pensées et des sentiments.

Il faut donc louer, croyons-nous, le Comité permanent du Congrès de la langue française d'avoir adopté en même temps que les œuvres de Mgr Amédée Gosselin, de MM. Thomas Chapais, l'abbé Camille Roy et Pamphile Lemay, “le Cantique du Doux Parler” comme *Prix de Parler Français* dans toutes les écoles où résonnent les “syllabes de France”, depuis les rivages de l'Acadie jusqu'aux Montagnes Rocheuses, depuis les neiges du Nord, en passant par la Nouvelle-Angleterre, jusqu'à la lointaine Louisiane.

De telles œuvres inspireront à nos enfants le culte et la défense de “Sa Majesté la Langue Française”, de

“... notre Parler, doux comme le baiser [d'une mère, Qui nous emplit le cœur et l'esprit de [lumière.

Les “Boy Scouts” dénoncés en Autriche

Nous avons vu que les fameux *Boy Scouts* étaient pourchassés en France, en Belgique, en Hollande et qu'aux Etats-Unis et en Angleterre on les avait considérablement amendés.

Voici maintenant qu'on annonce qu'ils viennent d'être dénoncés en Autriche par l'Association de l'Ecole catholique lors d'une grande assemblée générale tenue à Vienne.

Un ordre du jour a été voté contre le scoutisme “association juvénile où l'on cultive un esprit contraire à l'autorité de la Famille, de l'Ecole, de l'Etat et de l'Eglise.”

Les parrains des *Boy Scouts* au Canada doivent commencer à être perplexes.

Les catholiques menacent de boycotter l'exposition Panama-Pacifique à cause de Nathan

Plusieurs sociétés catholiques importantes ont résolu de boycotter l'exposition Panama-Pacifique pour protester contre la présence du sectaire Nathan.

On peut croire cependant que les influences de Nathan seront plus puissantes que celles des sociétés catholiques.

C'est là le pouvoir judéo-maçonnique autant que l'Italie qui a délégué Nathan aux Etats-Unis.

Une relique historique nationale

On annonce de Saint Boniface que S. G. Mgr Langevin vient de faire l'acquisition du site du Fort Saint-Charles bâti en 1734, sur les bords du Lac des Bois, à proximité de l'angle du Nord-Ouest, où commence le chemin de Dawson. Ce terrain se trouve dans le Minnesota, à peu de distance de la frontière manitobaine.

Il est évident que cette terre sacrée devrait appartenir au Canada, mais on sait le peu de cas que l'Angleterre a toujours fait du territoire canadien.

On se rappelle qu'en 1908, S. G. Mgr Béliveau, alors l'abbé Béliveau, procureur et représentant de S. G. Mgr l'Archevêque, des RR. PP. Jésuites du Collège de Saint-Boniface et l'honorable Juge Prud'homme, l'historien bien connu de La Vérendrye, ont retrouvé en cet endroit les restes du P. Aulneau, S. J., du fils aîné de La Vérendrye et de leurs dix neuf compagnons massacrés en 1736—sur une île qui porte encore le nom d'Île-au-Massacre, à quelques lieues du Fort—par les Sioux qui allèrent se vanter de leur forfait au Fort de Beauharnois, dans le Minnesota actuel.

Monseigneur a l'intention d'ériger une chapelle sur l'emplacement de l'ancienne chapelle du vieux fort français, non loin du site de la maison du Découvreur français.

La découverte du site d'un autel et d'un foyer français, à ce tournant si décisif de l'histoire de l'Ouest, a une signification dont l'importance n'échappera à personne.

Les Libéraux d'Ontario contre l'Alcool

La première grande assemblée libérale de la campagne électorale qui commence vient d'avoir lieu au Massey Hall où le chef libéral Monsieur Rowell a prononcé un long discours. Il a déclaré que la question la plus importante de son programme sera celle de l'abolition des bars. Il a dit que la politique libérale consistait en l'abolition de toutes les licences d'hôtels et de clubs, l'abolition de la traite, et que d'après son programme l'abolition des magasins de boisson serait laissée à l'approbation des conseils municipaux. Il déclara que puisque dans les neuf dixièmes des municipalités le commerce en gros de la boisson avait été désapprouvé par le vote populaire la politique libérale consistait pratiquement dans l'abolition totale de la vente des boissons.

“Si le gouvernement libéral retourne au pouvoir, dit-il, la politique que je viens d'énoncer sera mise en force immédiatement.”

Quand verrons-nous dans notre province un de nos partis politiques se dresser ainsi en faveur de la cause de tempérance et contre les buvettes.

La campagne de Tempérance assurerait certainement une victoire signalée à ce parti.

Nous prions tous les retardataires de vouloir bien se mettre en règle avec l'administration.

Comment est jugée son intervention

La Revue Internationale des Sociétés Secrètes de Paris commentant la déclaration de Son Altesse Royale le duc de Connaught contre la Vérité au sujet de notre attitude hostile aux *Boy Scouts*, écrit:

“On sait que le Duc de Connaught est le Grand-Maitre de la Franc-Maçonnerie anglaise. L'éloge qu'il fait du scoutisme suffirait à lui seul pour rendre ce mouvement suspect aux catholiques, lesquels ont, en outre, beaucoup d'autres raisons pour s'en tenir éloignés.”

La Giordano Bruno

Aux Etats-Unis il existe depuis quelque temps une société intitulée *Giordano Bruno*, filiale de la maçonnerie.

A Rome cette organisation de sectaires de fort calibre a élu domicile dans la *Via Angelica* presque en face du Vatican.

Les membres de cette société sont très agissants, très militants, ce sont eux qui ont organisé contre le Pape les démonstrations de haine farouche et impie que tout le monde a réprochées.

La société succursale *Giordano Bruno* fondée aux Etats-Unis a le même méchant esprit.

EN PASSANT

Une insulte à notre foi Pas de salut militaire pour Jésus-Hostie, s'écrie le Droit Quelle insulte pour la catholique province de Québec! Et cela sans aucune raison, sans aucun motif qui vaille, sinon la haine du culte rendu au Saint-Sacrement.

Cette insulte soulèvera-t-elle dans le Québec l'indignation qu'elle mérite? Nous l'espérons. En face de la persécution organisée contre l'école bilingue de l'Ontario, le vieux Québec s'est réveillé, il a compris qu'il est de son devoir et de son intérêt surtout de défendre les groupes français catholiques qui lui forment avant-garde. Nous avons raison de croire que ce nouveau coup des loges le convaincra de l'imminence du danger.

C'est le principe de la neutralité absolue que l'on veut faire admettre: *Pas de salut militaire à Jésus-Hostie.*

Que vont faire les collèges avec leurs corps de cadets? Va-t-on permettre de les neutraliser? Va-t-on en faire du scoutisme? Comme ce serait une belle vengeance de renvoyer tous ces accoutrements au département de la milice et de les remplacer par de gentils drapeaux aux armes du Sacré-Cœur! On ferait alors le salut du cœur au Saint-Sacrement, et cela non seulement par les jeunes gens et les hommes, mais par les femmes, les filles, les enfants, tout le monde.

Par cela on protesterait victorieusement contre une insulte faite à notre Dieu, et l'on détruirait du coup les germes de militarisme que le régime actuel est en frais de semer dans nos

